SCHAERBEEKinfo
BULLETIN BIMENSUEL GRATUIT D'INFORMATION COMMUNALE – TWEEWEKELIJKS GRATIS GEMEENTELIJK INFORMATIEBLAD
180
04|11|2013



Attention ! le tueur silencieux frappe dans vos maisons… p. 3
Boilers of kachels kunnen uw dood betekenen p. 3

Quand Schaerbeek vendange… p. 4

Vous en avez ASSEZ des cartes publicitaires sur votre pare-brise ? p. 5
Hebt u GENOEG van reclamekaartjes op uw voorruit? p. 5

Le Quartier Terdelt devient un Eco-Quartier p. 9

Deux nouveaux artistes schaerbeekois sur le mur des célébrités. p. 10

Des agents-constatateurs pour le bien-être de tous! p. 6

Ambtenaren-vaststellers voor het welzijn van iedereen p. 7

Des finances sous contrôle, un défi quotidien

La bonne gestion de nos finances est l'une de nos priorités. Aujourd'hui l'exercice est particulièrement périlleux. p. 3

De financiën onder controle, een dagelijkse uitdaging

Het goede beheer van onze financiën is één van onze prioriteiten. Vandaag is deze oefening bijzonder delicaat. . p. 3

180–289x410.indd 1 27/10/13 21:20

[VOTRE JOURNAL COMMUNAL]

Schaerbeek Info... non, vous ne rêvez pas !

Votre journal communal a changé. Et c'est en mieux.

Seul journal communal à paraître tous les quinze jours, le *Schaerbeek Info* ne se repose pas sur ses lauriers. Et si l'information se veut toujours plus proche de vous, elle se doit d'être lisible, agréable et accessible à tous. C'est pourquoi, les caractères sont plus grands et la mise en page plus agréable. Quant au contenu, c'est vous qui l'inspirez tous les jours. Que ce soient les informations d'utilité publique, les initiatives citoyennes, les actions des services communaux, les Schaerbeekois d'exception ou encore la vie des quartiers, c'est grâce à vous et surtout pour vous que l'équipe du Schaerbeek Info écrit tous les jours.

Autre changement notable, le supplément « culture » de 4 pages qui trouve un public élargi. La disparition de la publicité au profit d'une information toujours plus proche des citoyens. Et une mise en page plus aérée, faisant la part belle aux photos. Rien n'a été laissé au hasard. En outre, l'intégration des pages « culture », « seniors », « Maisons des Femmes » et « Politique de prévention urbaine » permet de réaliser de belles économies en arrêtant l'impression de multiples brochures éparses tout au long de l'année. Et surtout d'informer utilement l'ensemble des citoyens.



Alors surtout, continuez à nous lire, à nous aimer, à nous critiquer...
Bonne lecture !

La rédaction du Schaerbeek Info

[UW GEMEENTEBLAD]

Schaarbeek Info... neen, u droomt niet!

Uw gemeenteblad is veranderd. Het is beter geworden.

Schaarbeek Info is het enige gemeenteblad dat om de veertien dagen verschijnt en rust dus niet op zijn lauweren. De informatie moet niet alleen aansluiten bij wat u interessant vindt, maar ook leesbaar, prettig en voor iedereen verstaanbaar zijn. Daarom zijn de letters nu groter en de lay-out aangenamer. Voor de inhoud bent u zelf de dagelijkse inspiratiebron. Informatie van openbaar nut, maatschappelijke initiatieven, activiteiten van de gemeentediensten, Schaarbekenaren die iets bijzonders hebben gepresteerd of het wijkgebeuren ... Het team van Schaarbeek Info brengt hierover dagelijks verslag uit dankzij u en vooral voor u.
Een andere grote verandering is de "cultuur"-bijlage van 4 bladzijden, die nu een ruimer publiek krijgt. De reclame verdwijnt, zodat de informatie beter aansluit bij wat er bij de bevolking leeft. De lay-out oogt luchtiger en er zijn meer foto's. Niets werd aan het toeval overgelaten. Bovendien zijn de pagina's "cultuur", "senioren", "Vrouwenhuis" en "Stedelijk preventiebeleid" voortaan samengebundeld in *Schaarbeek Info*, wat besparingen oplevert in termen van drukwerk. Vroeger werden al die brochures immers op verschillende tijdstippen uitgegeven. Bovendien wordt deze nuttige informatie nu aan alle inwoners verstrekt.
Dus blijf ons gemeenteblad zeker lezen, appreciëren, bekritiseren ...
Veel leesplezier!

De redactie van Schaarbeek Info

[SPORT]

Une rentrée sportive sous le signe de l'ambition – 3

**Aujourd'hui, c'est le tennis de table qui est à l'honneur et un club qui existe à Schaerbeek... depuis les années '30 !
Le Cercle de Tennis de Table ALPA (CTT Alpa).**

Le CTT ALPA est né en 1970, issu de la fusion entre les deux clubs existants à l'époque à Schaerbeek et qui furent fondés dans les années 30. C'est dire si le tennis de table tient une grande place dans notre commune. Actuellement, le club compte 200 membres et occupe la salle de gymnastique de l'école Saint-Dominique.

DES GRAINES DE CHAMPION

L'équipe première joue les premiers rôles en 2ème division nationale et pourrait rejoindre la première division dès l'an prochain. Avec des joueurs de moins de 20 ans dont Florian Cnudde, ancien champion de Belgique préminime et minime, âgé de 14 ans seulement et déjà classé B2, à savoir, dans les 120 meilleurs joueurs belges !

UN SPORT D'ÉLITE ET DE LOISIR!

Le club compte aussi une dizaine d'équipes de jeunes de 7 à 21 ans dans des catégories tant nationale que régionale. Il allie à la perfection un tennis de table d'élite avec celui de loisir, tant pour les enfants que pour les adultes.
Les entraîneurs sont tous diplômés par l'ADEPS (Communauté française) au niveau 2 ou 3.



Sait Köse, échevin des Sports entre les joueurs Florian Cnudde, Rodrigue Jamin, Boris Dargent et David Douchy de l'équipe première du CTT Alpa

POUR SPORTIFS DE HAUT NIVEAU OU PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Il n'est pas rare de retrouver plus de 100 jeunes autour d'une dizaine de tables dans l'organisation de rencontres interclubs particulièrement serrées. Le club peut également accueillir des personnes à mobilité réduite.

Enfin, Sait Köse, échevin des Sports, a compris l'enjeu que constitue, pour Schaerbeek, l'existence de cette entité. Il a décidé de leur fournir de nouveaux locaux où le club pourra s'épanouir plus encore. Mais, de cela, nous reparlerons plus tard...

Infos :
Dirk Roels : 02/219.77.38
ou 0497/18.38.05



[INVITATION]

A l'occasion des 50 ans du Théâtre 140

et en collaboration avec Jo Dekmine, Directeur du Théâtre

Face à l'essor démographique et la diversité culturelle de la population schaerbeekoise, le développement de la culture apparaît comme la clef de voûte idéale pour assurer une intégration culturelle et sociale des citoyens. Plus que tout, elle permet d'installer le sentiment de bien-être collectif et nous procure un plaisir certain de vivre en milieu urbain.

Dans le cadre de ses objectifs, le Service de la Culture Française profite du 50ème anniversaire du Théâtre 140 pour offrir aux Schaerbeekois 22 x 2 entrées gratuites aux représentations des spectacles suivants (au choix) :

SOIT :
Théâtre National Palestinien...
ANTIGONE *(en arabe surtitré en français)*
Les 12, 13 et 14 novembre 2013 à 20h30
Le texte de Sophocle fait ici écho à l'actualité toujours vibrante du peuple palestinien. La voix de Mahmoud Darwich et la musique envoûtante du Trio Joubran portent Antigone, figure universelle de la résistance.

« Une splendeur de spectacle qui touche, émeut et éclaire le présent. » FIGAROSCOPE

SOIT :
Danse, humour, cirque...
OBSTINÉS LAMBEAUX D'IMAGES
Les 19, 20 et 21 novembre 2013 à 20h30
Andrea Sitter est cette danseuse-poétesse inouïe que nous suivons de spectacle en spectacle, fascinés. Sur scène, elle promène sa silhouette de danseuse classique au charisme fou, questionnant notre animalité révélée, dans un singulier dialogue avec un cochon philosophe au passé de sanglier et dont les congénères finissent souvent en tranche de bacon. Pour la première fois, elle s'accompagne de la dresseuse funambule Sarah Scharz avec qui elle partage son univers absurde et intriguant.

MAXIMUM 2 INVITATIONS PAR PERSONNE
Offre valable jusqu'à épuisement du nombre de places disponibles.

Comment réserver?
En téléphonant au service Culture Fr (02/240.34.99) et en signalant le spectacle et la date de votre choix. A l' issue du spectacle, Jo Dekmine se fera un plaisir de vous offrir un verre au Bar des Artistes.

Plus d'info sur le site :
www.theatre140.be

Des finances sous contrôle, un défi quotidien



Bernard Clerfayt,
Bourgmestre
burgemeester

La bonne gestion de nos finances est l'une de nos priorités. Aujourd'hui l'exercice est particulièrement périlleux. Si plus de 70 % des communes sont dans le rouge, Schaerbeek reste un bon élève en évitant tout dérapage dans ses dépenses. La récente étude de Belfius sur l'état des finances communales le prouve encore ! Mais nous souffrons par contre d'une fragilité structurelle au niveau de nos recettes qui sont décidées et prélevées par l'administration fiscale fédérale. Les additionnels communaux à l'impôt des personnes physiques sont en baisse car les revenus de nos habitants sont en baisse aussi. Les additionnels au précompte immobilier représentent la plus grande partie, comme dans toute la région bruxelloise. Et c'est là qu'il ne faut pas déraper. C'est pourtant précisément là que nous avons récemment été secoués par une affaire peu banale. Un contribuable de Schaerbeek - évidemment une entreprise - a bénéficié d'un dégrèvement fiscal de 12 millions d'euros, entre 1994 et 2009 ! Le budget communal 2012 qui a enregistré ce dégrèvement a évidemment plongé. Dans un premier temps, le Service Public Fédéral Finance a refusé de nous donner l'identité de ce contribuable. Loin de nous avouer battus, nous avons introduit un recours au Conseil d'Etat. Il vient d'aboutir et nous donne raison ! L'administration fiscale va devoir nous donner l'identité du contribuable. Nous allons enfin faire toute la clarté sur cette affaire et défendre les intérêts des Schaerbeekois. Nous n'attendrons évidemment pas l'issue d'un éventuel procès pour réagir à cette situation. La commune a d'ores et déjà sollicité l'aide régionale pour faire face à ce trou dans les recettes 2012. Comme nous le disions au début de notre éditorial, la bonne gestion est l'une de nos priorités. Nous mettons donc tout en œuvre pour retrouver au plus vite l'équilibre budgétaire communal. Condition sine qua non pour continuer à investir dans de nouveaux projets et répondre aux besoins de nos concitoyens !

• EDITO • EDITO • EDITO • EDITO • EDITO • EDITO •

De financiën onder controle, een dagelijkse uitdaging

Het goede beheer van onze financiën is één van onze prioriteiten. Vandaag is deze oefening bijzonder delicaat. Als meer dan 70% van de gemeenten in het rood gaan, blijft Schaarbeek een goede leerling door elke ontsporing in haar uitgaven te vermijden. De recente studie van Belfius over de stand van de gemeentefinanciën toont dit nog aan! Maar wij lijden daarentegen aan een structurele zwakte op het vlak van onze inkomsten die worden beslist en ingehouden door de federale fiscale administratie. De gemeentelijke opcentiemen op de personenbelasting zijn dalende doordat de inkomsten van onze inwoners eveneens dalen. De opcentiemen op de onroerende voorheffing vertegenwoordigen het grootste deel, zoals in het ganse Brusselse gewest. En het is daar dat het niet mag ontsporen. Het is echter net hierin dat wij recent werden opgeschrikt door een weinig banale zaak. Een Schaarbeekse belangstingsplichtige – uiteraard een onderneming – heeft genoten van een belastingsvermindering van 12 miljoen euro, tussen 1994 en 2009! De gemeentebegroting van 2012 die deze vermindering heeft ingeschreven, is uiteraard ingestort. Aanvankelijk weigerde de Federale Overheidsdienst Financiën om ons de identiteit van de belangtingsplichtige mee te delen. Verre van verslagen, hebben wij een beroep bij de Raad van State ingediend. Zij is net behandeld en geeft ons gelijk! De fiscale administratie zal ons de identiteit van de belastingsplichtige moeten geven. Wij zullen uiteindelijk klaarheid in deze zaak kunnen schenken en de belangen van de Schaarbekenaren kunnen verdedigen. Uiteraard zullen wij de uitkomst van een mogelijk proces niet afwachten om op deze toestand te reageren. De gemeente heeft al gewestelijke hulp gewest aangevraagd om dit gat in de ontvangsten 2012 het hoofd te kunnen bieden. Zoals reeds gezegd in het begin van deze edito, is het goede beheer een van onze prioriteiten. Wij zetten dus alles in het werk om zo snel mogelijk het budgettaire evenwicht terug te vinden. Absolute voorwaarde om te blijven investeren in nieuwe projecten en tegemoet te komen aan de noden van onze medeburgers.

[SANTÉ]

Attention ! Le tueur silencieux frappe dans vos maisons...

Le CO (monoxyde de carbone), aussi appelé le « tueur silencieux », est un gaz très dangereux. Il ne se voit pas, il ne se sent pas, il envahit tout l'espace et peut être mortel.



D'OÙ VIENT-IL ?

L'intoxication au CO est souvent due au fonctionnement défectueux d'appareils à combustion : chauffe-eau à gaz mal réglé, poêle à charbon, chauffage d'appoint. Il peut aussi être dû au mauvais entretien des cheminées ou à l'aération insuffisante de certains locaux.

QUELS SONT LES SIGNES D'INTOXICATION ?

Maux de tête, nausées, vomissements, palpitations, vertiges et perte de connaissance sont les signes avant-coureurs d'une intoxication.

ET QUE FAIRE ALORS... ?

- arrêtez l'émission de CO
- protégez votre visage à l'aide d'un linge humide
- aérez la pièce à tout prix
- appelez les secours en formant le 112 et précisez qu'il s'agit sûrement d'une intoxication au CO
- si possible, sortez la ou les victimes à l'air libre.

COMMENT S'EN PRÉSERVER ?

- Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.
- Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- Ne dormez jamais dans une pièce où brûle un chauffe-eau ni dans une pièce où fonctionne un appareil de chauffage mobile, au gaz ou au pétrole.
- Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm² (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.
- Veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.



[GEZONDHEID]

Boilers of kachels kunnen uw dood betekenen

Koolstofmonoxyde veroorzaakt jaarlijks duizenden ongevallen, waarvan een honderdtal met dodelijke afloop. 80% van de gevallen komen voor tussen oktober en april. De meeste koolstofmonoxyde vergiftigingen worden veroorzaakt door boilers.

RISICO : RISICOFACTOREN ZIJN VERWARMINGSTOESTELLEN EN BOILERS DIE :

- niet verbonden zijn aan een schouw die de verbrandingsgassen afvoert
- slecht geregeld, slecht geïnstalleerd of slecht onderhouden zijn
- verkeerd gebruikt worden
- gebruikt worden in te kleine of onvoldoende verluchte ruimtes
- verbonden zijn aan een schouw die slecht trekt

HOE KAN U CO-VERGIFTIGING DAN TOCH HERKENNEN?

U krijgt snel hoofdpijn, u wordt misselijk, u voelt zich moe, soms valt u flauw

WAT MOET U DOEN WANNEER IEMAND EEN CO-VERGIFTIGING HEEFT?

- Let eerst op uw eigen veiligheid! Open eerst ramen en deuren
- Schakel het toestel uit (gasgeiser, verwarmingstoestel)
- Is de persoon bewusteloos?
- Bel onmiddellijk 112 en vermeld dat het om een CO-vergiftiging kan gaan.
- Breng hem uit de kamer.
- Begin de reanimatie indien het slachtoffer niet ademt.
- Leg het slachtoffer in een stabiele zijligging.

HOE VERGIFTING VOORKOMEN?

- Verluchting: elke kamer waar een bijkomend verwarmingstoestel (open vlam) functioneert, moet goed worden verlucht.
- Laat verwarmingstoestellen en gasgeisers steeds door een erkend installateur aansluiten.
- Alle toestellen moeten aangesloten worden op een schouw of moeten een rechtstreekse afvoer naar buiten hebben.
- Meerdere apparaten mogen niet op dezelfde schouw worden aangesloten.
- Laat schoorstenen en verwarmingstoestellen geregeld (1 keer per jaar) nakijken en vegen.
- Slaap nooit in een kamer waarin een gasgeiser brandt of waarin een verplaatsbaar verwarmingstoestel brandt op gas of petroleum.
- In de badkamer waar een gasgeiser of een verwarmingstoestel staat, is een rooster van minimum 150 cm² (vb 10cm op 15 cm) onderaan in de deur en bovenaan in de muur wettelijk verplicht.
- Laat jaarlijks de schoorsteen nakijken door een erkend schoorsteenveger.



[MAISON DES FEMMES]

Make Love Not War

Tous contre la violence faite aux femmes

À l'occasion de la Journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, la Maison des Femmes organise une semaine d'actions contre la violence à l'égard des femmes, qu'elle soit physique, verbale, économique ou psychologique...

Montrons que nous ne tolérons pas ces violences lors du Marche des Hommes le lundi 25 novembre. Rendez-vous à 12h15 à l'hôtel communal pour partir ensemble à la Maison des Femmes où vous attendra une bonne soupe.

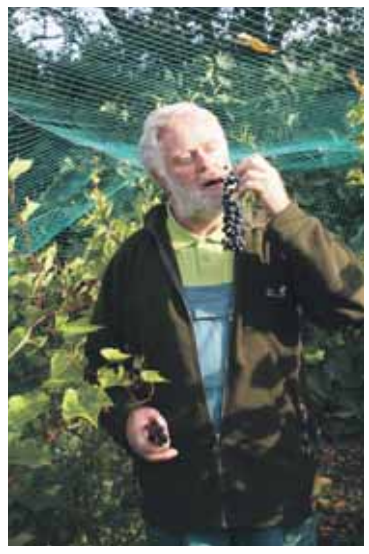
Info : *Maison des Femmes – 02/240.43.50*

[PÉDAGOGIE]

Quand Schaerbeek vendange...

C'est en automne et ça se passe au parc Josaphat. Cette année, ce sont les enfants des écoles 2 et 17 qui ont découvert et dégusté les raisins de nos vignes ! Une action de la cellule pédagogique du service Schaerbeek Propreté et Espaces verts.





L'AUTOMNE ET SES PROMESSES

Cette cellule en place depuis 4 ans a pour mission principale l'éducation des enfants au respect de l'environnement, de la nature et de la propreté. Chaque saison voit de nouvelles animations en fonction du temps et de la nature. En octobre, les animations tournent essentiellement autour du compost, des potagers, de la récolte des graines ... et des raisins ! Une expérience ouverte à toutes les écoles communales.

DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

Si le parc avec son potager, son verger et les vignes semble être l'endroit idéal pour sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement, les écoles ne sont pas en reste ! En effet, la cellule et son jardinier, Philippe Engelen, a créé dans plusieurs écoles, des mini-potagers grâce à des bacs judicieusement répartis dans les cours de récréation. Les enfants reçoivent lors de leur visite au potager des graines de carottes, radis etc qu'ils pourront planter au printemps dans les bacs de leur école.

L'objectif ? Montrer aux enfants par exemple, que les pommes ne viennent pas du supermarché mais d'un arbre et que la carotte qu'on mange est une racine ! Mais également, qu'on peut se passer de pesticides dans les jardins et les potagers et que parfois, les capucines sont nos meilleurs alliées pour lutter contre les pucerons qui en sont friands et qui dès lors, épargnent les autres fruits et légumes !

RESPECT !

Dans cette perspective de respect de l'environnement, les enfants apprennent également à limiter la production de déchets. A cet effet, des composts ont été installés dans quelques cours de récréation. Les enfants y déposent le trognon de la pomme qu'ils ont vu grandir dans l'arbre. Et sensibilisent leurs camarades à en faire autant !

Enfin, respecter la nature, c'est aussi consommer des produits locaux et saisonniers. Plusieurs écoles l'ont bien compris et, à cet effet, la cellule pédagogique encourage les petits déjeuners santé dans les classes. Au menu : sensibilisation aux fruits et légumes de saison et au rythme de la nature. Quoi de mieux pour éveiller nos enfants au monde qui les entoure et à une citoyenneté dont ils seront les meilleurs ambassadeurs.

« Le respect de l'environnement, au cœur des préoccupations communales »

[VROUWENHUIS]

Make Love Not War

Allen tegen het geweld tegen vrouwen

Ter gelegenheid van de Internationale dag van uitbanning van geweld tegen vrouwen, op 25 november, organiseert het Vrouwenhuis een week lang acties tegen het geweld tegen vrouwen, zij het fysisch, verbaal, economisch of psychologisch...

Laat zien dat we dit geweld niet tolereren en stap mee tijdens de Mannenmars op maandag 25 november. Afspraak om 12u15 aan het Gemeentehuis om samen naar het Vrouwenhuis te vertrekken.

Info: *Vrouwenhuis – 02 240 43 50*

25 NOVEMBRE/ER
Journée Internationale de l'élimination des violences faites aux femmes
Internationale Dag voor de uitbanning van Geweld tegen Vrouwen

Marche / Mars

> 12.15
Départ de la Place Colignon à 12.15, arrivée à la Maison des Femmes où vous attendra une bonne soupe.
Vertrek om 12u15 aan Colignonplein. Aankomst aan het Vrouwenhuis waar lekker warme soep klaarstaat.

26 NOVEMBRE/ER

09.30 > 16.30
Clause de l'Européenne la plus favorisée
Clausule van de meest bevoordeelde Europese vrouw.

Débat

9.30 > 12.00
En Europe, quelles sont les lois qui régissent la violence ?
Est-ce une avancée pour les femmes ? Et en Belgique ?
Welke wetten bestaan er in Europa over geweld? Betekent dit een vooruitgang voor de vrouw? En wat gebeurt er in België?

13.30 > 16.30
Table ronde entre professionnels: Que faire pour améliorer les situations des femmes en détresse ?
Professionelen zitten rond de tafel: Welke stappen ondernemen om de toestand van de vrouwen in nood te verbeteren?

27 NOVEMBRE/ER

Théâtre / Theater

10.00 **Moi, Monsieur, Moi !** En utilisant les armes du clown et de la marionnette, la comédienne joue, non sans humour, la difficulté de naître fille et d'être femme / ***Ik, Meneer, Ik!*** *De artiest maakt gebruik van een clown en een marionet, om met humor aan te tonen hoe moeilijk het is om als meisje op de wereld te komen en een vrouw te zijn.*

28 NOVEMBRE/ER

Cinédames

09.30 > 11.30 **Arrêtez-moi !** Un soir, une femme se rend dans un commissariat pour confesser le meurtre de son mari violent. Plus la policière de permanence interroge cette femme, moins elle a envie de l'arrêter.
Op een avond gaat een vrouw naar de politie en bekent ze de moord op haar gewelddadige echtgenoot. De politievrouw luistert naar haar maar heeft geen zin om haar aan te houden.

29 NOVEMBRE/ER

Danse / Dans

12.30 > 16.30 Alors, on danse (ensemble)! Avec/*met* Gaby Sierra

25-29 NOVEMBRE/ER

Expo / Tentoonstelling

09.00> 16.00 **ROSÉ** : Ce projet (textes de Florence Marchal et images d'Annabel Sougné) aborde le thème de l'inceste de façon suggestive.
Dit project (teksten van Florence Marchal en beelden van Annabel Sougné) behandelt het thema incest op een suggestieve manier.

[UN SCHAERBEEKOIS À L'HONNEUR]

« Moroccan Gigolos » … des gigolos à Schaerbeek

Loin de toute réalité, c'est le titre du dernier long métrage d'un Schaerbeekois bon teint : Ismaël Saïdi. Ce licencié en Sciences Sociales a déjà réalisé de nombreux courts métrages avant de se lancer dans les longs métrages. Au cœur de son inspiration, sa commune, Schaerbeek. Rencontre avec un artiste qui dégaine l'humour plus vite que son ombre.



> *« On peut vivre toute une vie à Schaerbeek sans avoir besoin ou envie d'en sortir ! »*

Ismaël Saïdi : *« Enfant, j'ai vécu place des Bienfaiteurs. Et c'est vrai, que dans mon travail, j'ai toujours voulu montrer Schaerbeek car c'est là que j'ai grandi ! Pour ce film, les noms des rues, le Neptunium, la cage aux ours,… tout était déjà mentionné précisément dans le scénario ! Dans Moroccan Gigolos, la grosse scène d'ouverture et de clôture se passe au parc Josaphat. Une prise de vue qui n'a été possible qu'avec une grue de 13 mètres ! Une autre scène emblématique est celle de la cage aux ours où l'un des héros vend du thé sous une tente berbère. »*

UNE HISTOIRE D'AMOUR QUI DURE

Si dans Moroccan Gigolos, les trois héros monnaient leur amour pour monter un snack, Ismaël Saïdi, lui, aime sa commune sans condition : *« Quand je ferme les yeux et que j'écris une histoire, c'est Schaerbeek que je vois ! Quand on grandit à Schaerbeek, il reste toujours quelque chose en nous. C'est la commune de tous les possibles. Ni ghetto, ni huppé mais plutôt un ensemble mixant quartiers populaires et maisons de maître !*



Si le film fait la part belle aux personnages, force est de constater que Schaerbeek tire bien son épingle du jeu. Le réalisateur se sent bien dans sa commune et le dit en images.

LA COMMUNE SOUS SON MEILLEUR JOUR ?

Ismaël Saïdi : *« On peut vivre toute une vie à Schaerbeek sans avoir besoin ou envie d'en sortir ! »*
La réponse en images depuis le 23 octobre, dans tous les bons cinémas !

[TAXES]

Vous en avez ASSEZ des cartes publicitaires sur votre pare-brise ?

Ça tombe bien ! La commune aussi. Et Schaerbeek a décidé de réagir. Au programme : une taxe spécifique visant les auteurs de ce type de publicité.



Retrouver sur le pare-brise une carte publicitaire vous proposant de racheter votre véhicule à bon prix : tous les automobilistes sont confrontés, un jour ou l'autre, à ce phénomène ! Si ce dépôt peut parfois mener à une certaine mauvaise humeur dans le chef de l'automobiliste concerné, il est malheureusement souvent également source de nuisances et de salissures pour la commune si la carte s'envole et atterrit sur la voie publique ou si l'automobiliste mécontent la jette sur le sol.

UNE TAXATION ÉLARGIE

Afin de lutter contre ce phénomène, Schaerbeek a décidé d'adopter une taxe spécifique visant les auteurs du dépôt de ces cartes de visite. « *Schaerbeek taxait déjà précédemment les éditeurs et distributeurs d'imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres afin d'en limiter la diffusion* » rappelle Denis Grimberghs, Echevin des Finances. « *Nous avons donc décidé d'étendre cette taxation aux cartes publicitaires déposées sur les véhicules afin de lutter contre ce phénomène* ». Concrètement, la taxe est établie à hauteur de 25€ par lot de 100 cartes de visite distribuées.

DES CORBEILLES SONT LÀ, POUR VOUS !

Sadik Köksal, Echevin de la Propreté Publique, rappelle que « *le territoire communal compte 751 corbeilles où nos habitants peuvent se débarrasser des cartes publicitaires en question comme de tout autre déchet. Ainsi ils participent au maintien de la propreté dans nos quartiers et préservent un environnement où il fait bon vivre* ».
De plus, le règlement taxe communale sur les salissures sur les voies et lieux publics ou visibles de ceux-ci précise que « *pour toute salissure occasionnée par une personne* » une taxe dissuasive de 110€ sera perçue dans le chef de la personne occasionnant cette salissure, par exemple le jet d'une telle carte publicitaire au sol.

En cas de problème de propreté,
un numéro vert vous permettant d' informer notre service de la propreté publique est à votre disposition : 0800/939. 88

[BELASTING]

Hebt u GENOEG van reclamekaartjes op uw voorruit?

Dat komt goed uit! De gemeente ook. Schaarbeek komt hiertegen in actie. Op het programma: een specifieke belasting voor wie op deze manier reclame maakt.

Een reclamekaartje op de voorruit waarin wordt voorgesteld om uw auto voor een goede prijs af te kopen: alle automobilisten krijgen vroeg of laat met dit verschijnsel te maken! Zo'n kaartje kan niet alleen een bron van ergernis zijn voor de automobilist, maar geeft jammer genoeg ook aanleiding tot overlast en vuil voor de gemeente als het kaartje wegwaait en op de openbare weg terechtkomt of als de ontevreden automobilist het op de grond gooit.

UITBREIDING VAN BELASTING

Om dit verschijnsel tegen te gaan voert Schaarbeek een specifieke belasting in voor wie dergelijke visitekaartjes plaatst. "*Schaarbeek belastte vroeger al uitgevers en verdelers van reclamedrukwerk in brievenbussen om dit in te perken*", zegt schepen van financiën Denis Grimberghs. "*Wij hebben die belasting nu dus uitgebreid naar het plaatsen van reclamekaartjes op auto's om ook dit weer in te perken*". De belasting bedraagt concreet 25 euro per pakje van 100 verdeelde visitekaartjes.

ER STAAN VUILNISBAKKEN TOT UW BESCHIKKING!

Schepen van openbare netheid Sadik Köksal wijst erop dat "*er op het grondgebied van de gemeente 751 vuilnisbakken staan, waar de inwoners die reclamekaartjes in kunnen gooien, net als ander afval. Zo leveren ze zelf een bijdrage aan de netheid in onze wijken en een woonvriendelijke omgeving*".
Bovendien stelt het gemeentelijk belastingreglement over het vervuilen van de openbare weg en openbare plaatsen of zichtbaar vanuit deze, dat "*voor elke vervuiling veroorzaakt door een persoon*" er een ontradende belasting van 110 euro verschuldigd is door de persoon die vervuilt en die bijvoorbeeld zo'n reclamekaartje op de grond gooit.

Bij netheidsproblemen
is onze dienst openbare netheid te bereiken via een groen nummer: 0800/939. 88

[GARDIENS DE LA PAIX]

Des agents-constatateurs pour le bien-être de tous!

Faire la chasse aux incivilités, verbaliser, sermonner.... tout cela peut sembler bien impopulaire aux yeux de certains. Or l'harmonie et la qualité de vie au sein de notre commune en dépendent ! En effet, qui aime se faire bousculer par un vélo fou, qui raffole des excréments laissés par les chiens sans laisse de maîtres peu scrupuleux, qui adore surfer sur les crachats incrustés dans le trottoir, qui slalome avec plaisir entre les voitures garées sur le trottoir... ? Personne ! Et les citoyens nous le rappellent à maintes occasions.



Le vendredi 4 octobre 2013, une action de « lutte contre les incivilités » a été menée dans le parc Josaphat par les gardiens de la paix de Schaerbeek. Un galop d'essai dans un lieu bien circonscrit et sujet à des infractions d'une banalité affligeante. Cette opération a conclu toute une semaine de prévention durant laquelle, les gardiens de la paix ont informé sans relâche les promeneurs sur l'ensemble des règles en vigueur dans le parc. Ensuite, lors de l'opération, qui a duré 4 heures, les agents « constatateurs » du service gardiens de la paix – appuyés par la police zonale – ont traqué les incivilités commises.



Attention! Il est interdit d'entraver la libre progression des passants

LA BOTTE SECRÈTE DES AGENTS-CONSTATATEURS ? L'AMENDE !

Nos gardiens de la paix veillent, parmi leurs principales fonctions, à assurer une surveillance préventive des espaces publics afin d'améliorer la qualité de vie. Cela se matérialise entre autres par la lutte contre les incivilités perpétrées dans les différents quartiers de Schaerbeek. Afin de compléter un travail préventif – basé principalement sur la sensibilisation – le Service Public Fédéral Intérieur a affûté les missions de certains gardiens de la paix, appelés « constatateurs ». Spécialement formés à la gestion de conflit et à la communication, ils connaissent en outre par cœur, le règlement de police. Assermentés par la commune, le rôle de ces agents est de faire respecter ce règlement général de police.

En effet, à l'égard de certains irréductibles, la sensibilisation montre ses limites et le recours à un autre argument s'impose : la sanction. Depuis peu, ces gardiens de la paix (en nombre croissant) peuvent procéder au constat de comportements inciviques perpétrés dans les espaces publics schaerbeekois. Ces agents « constatateurs » peuvent demander alors l'identité d'un contrevenant et établir un constat d'infraction qui peut déboucher sur une amende administrative allant jusqu'à 250 euros (350 euros à partir du 1er janvier 2014).

UNE VIGILANCE QUI NE DATE PAS D'HIER...

Bernard Clerfayt, bourgmestre : « *Le règlement des sanctions administratives complète en réalité le règlement propreté qui pour certaines infractions est nettement plus dissuasif. Son rôle répressif est aussi préventif. Il s'agit ici d'un outil complémentaire pour permettre à la commune de continuer à promouvoir et entretenir la sécurité, la propreté et d'une manière plus générale, la qualité de vie à Schaerbeek.* »

Jusqu'ici, les gardiens de la paix avaient parfois bien du mal à faire adopter les mesures de sécurité et de civisme élémentaires ; ils étaient régulièrement confrontés à des refus d'obtempérer. C'est dans ce contexte que le Collège des Bourgmestre et échevins a approuvé, le 26 mars dernier, un enrichissement des missions des gardiens de la paix par le biais des sanctions administratives.

Quelques exemples d'incivilités qui peuvent être sanctionnées par des amendes au niveau communal :

- Ne pas entretenir les trottoirs des immeubles habités ou non (mauvaises herbes, plantations,…)
- Ne pas déneiger son trottoir en hiver
- Faire du bruit ou du tapage entre 22h et 7h
- Incommoder le voisinage par des fumées, odeurs ou émanations
- Ne pas laisser 1m50 libre de passage sur les trottoirs
- Abandonner des dépôts clandestins
- Dégrader le mobilier urbain

A titre d'exemple, voici quelques comportements passibles d'une amende administrative aux abords des marchés et des écoles :

- Arrêter ou stationner son véhicule devant les barrières interdisant l'accès des véhicules sur le marché ;
- Stationner ou arrêter son véhicule sur ou à proximité d'un passage pour piéton ou encore sur une piste cyclable;
- Stationner ou arrêter son véhicule sur le trottoir et empêcher la libre progression des passants.



Le respect du code de la route? Impératif aux abords des écoles

La liste des comportements considérés comme nuisant à l'ordre public est longue. Mais il s'agit en réalité d'interdictions de bon sens et qui ont pour but de permettre à chacun de vivre harmonieusement en société. En effet, si chacun a des droits, il a aussi des obligations ; la liberté s'accompagne de responsabilités et s'arrête où commence celle des autres.

Les parcs ne sont pas les seuls endroits dans lesquels les gardiens de la paix vont mener leurs actions répressives. Les agents constatateurs seront aussi particulièrement vigilants aux comportements inciviques opérés aux abords des écoles et des marchés de la commune. Ces trois lieux stratégiques n'ont pas été choisis par hasard. Ce sont en effet des endroits sensibles, où se croisent de nombreux usagers et dans lesquels il est primordial de faire respecter les règles pour la sécurité de tous.

UNE MAIN DE FER DANS UN GANT DE VELOURS...

Les gardiens de la paix ne sont pas les seuls à œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers. Ils sont épaulés par de nombreux autres services communaux tant dans leurs missions préventives que répressives. On retrouve à leurs côtés les 9 autres services de proximité du Programme de Prévention Urbaine de la commune qui contribuent à réduire les nuisances, à renforcer les liens sociaux et à répondre aux questions des citoyens. Voilà ce qui est pour le gant de velours.

En ce qui concerne la main de fer, les agents de police locaux et le personnel communal assermentés peuvent également dresser un constat pouvant déboucher sur une sanction !

> *« Des sanctions au service de la qualité de vie »*

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Le règlement général de police comporte plus de 120 articles. Il constitue le socle commun des comportements à adopter pour vivre en bonne harmonie au sein de notre commune. Le règlement est disponible sur demande auprès de l'administration communale et est consultable sur notre site Web.

Pour toute information au sujet du règlement de police et des sanctions administratives communales :
Service des amendes administratives
Place Colignon – Tél : 02/244.73.24

Pour toute information concernant le service Gardiens de la Paix :
Service Gardiens de la Paix
Place Colignon – Tél : 02/244.72.79

Parmi les matières sanctionnables dans les espaces verts schaerbeekois, nous retrouvons les comportements suivants :

- Ne pas tenir son chien en laisse
- Ne pas ramasser les déjections de son chien
- Introduire un animal dans une aire de jeux
- Nourrir les animaux
- Rouler dans les parcs avec un véhicule à moteur
- Rouler à vélo dans les parcs (sauf pour les enfants de moins de 11 ans)
- Pénétrer dans les parcs en dehors des heures d'ouverture

[GEMEENSCHAPSWACHTEN]

Ambtenaren-vaststellers voor het welzijn van iedereen

Overlast bestrijden, bekeuringen uitschrijven, de les spellen ... Wellicht vindt niet iedereen dat populaire maatregelen. Toch zijn ze bepalend voor de harmonie en de levenskwaliteit in onze gemeente! Wie vindt het prettig om opzij geduwd te worden door een dolle fietser? Wie houdt van de aanblik van een hondendrol, achtergelaten door het loslopende huisdier van een onverschillig baasje?
Wie surft graag op een laagje spuug dat vastzit op de stoep, wie slalomt met plezier tussen op de stoep geparkeerde auto's? Niemand! De inwoners herhalen het vaak genoeg.



Fietsen in het park is verboden behalve...


Zijn hond aan de lijn houden? "Natuurlijk!" zeggen Martine en Cookie

Op vrijdag 4 oktober 2013 hielden de gemeenschapswachten van Schaarbeek een "overlastactie" in het Josaphatpark. Het was een proefproject op een duidelijk afgebakende plek, waar overtredingen schering en inslag zijn. De actie was de afsluiter van een volledige preventieweek, waarin de gemeenschapswachten de wandelaars voortdurend wezen op de regels die in het park van toepassing zijn. Tijdens de actie zelf, die vier uur duurde, maakten de "ambtenaren-vaststellers" van de dienst Gemeenschapswachten – bijgestaan door de zonale politie – jacht op overlastfeiten.

HET GEHEIME WAPEN VAN DE AMBTENAREN-VASTSTELLERS: DE BOETE!

Een van de hoofdtaken van onze gemeenschapswachten bestaat erin de openbare ruimte preventief te bewaken om de levenskwaliteit te verbeteren. Concreet betekent het dat ze overlast in de verschillende Schaarbeekse wijken bestrijden. Ter aanvulling van hun preventieve taak – die voornamelijk gebaseerd is op sensibilisatie – heeft de Federale Overheidsdienst Binnenlandse Zaken de opdracht van sommige gemeenschapswachten aangescherpt. Zij worden "vaststellers" genoemd. Ze zijn speciaal opgeleid in conflictbeheer en communicatie en kennen bovendien het politiereglement uit het hoofd. Die ambtenaren zijn beëdigd door de gemeente en moeten het algemeen politiereglement doen naleven.
Bij sommige veelplegers haalt sensibilisatie weinig uit. In die gevallen is een ander argument nodig: de sanctie. Sinds kort mogen die gemeenschapswachten (en hun aantal neemt toe) hinderlijk gedrag op openbare plaatsen in Schaarbeek vaststellen. Die "ambtenaren-vaststellers" mogen dan de identiteit van de overtreder vragen en de overtreding vaststellen, wat kan leiden tot een administratieve boete tot 250 euro (en vanaf 1 januari 2014 tot 350 euro).

Enkele voorbeelden van overlastfeiten waarvoor gemeentelijke boetes kunnen worden uitgeschreven:
- stoepen van al dan niet bewoonde gebouwen niet onderhouden (onkruid, planten ...);
- in de winter de stoep niet sneeuwvrij maken;
- lawaai maken tussen 22 en 7 uur;
- de buurt hinderen door rook, geuren of dampen;
- geen vrije doorgang van 1,50 meter laten op stoepen;
- sluikstorten;
- het stadsmeubilair beschadigen.
- …

WAAKZAAMHEID DATEERT NIET VAN GISTEREN ...

Bernard Clerfayt, burgemeester: "*Het reglement van de administratieve sancties is eigenlijk een aanvulling op het netheidsreglement, dat voor sommige overtredingen beduidend meer effect heeft. Het repressieve karakter hiervan werkt ook preventief. Het is een aanvullend instrument waardoor de gemeente de veiligheid, netheid en in het algemeen de levenskwaliteit in Schaarbeek kan blijven bevorderen en onderhouden.*"
Tot nog toe hadden de gemeenschapswachten het wel eens moeilijk om de elementaire veiligheids- en fatsoensregels te doen naleven; regelmatig weigerde de tegenpartij om in te binden. Daarom keurde het college van burgemeester en schepenen op 26 maart 2013 een uitbreiding van de taken van de gemeenschapswachten goed, zodat zij nu administratieve sancties mogen uitschrijven.
De lijst van gedragingen die als hinderlijk beschouwd worden voor de openbare orde is lang. Toch is het eigenlijk alleen maar een kwestie van gezond verstand, met de bedoeling om mensen in harmonie te laten samenleven. Iedereen heeft rechten, maar ook plichten; vrijheid gaat samen met verantwoordelijkheid en stopt waar de vrijheid van anderen begint.
Parken zijn niet de enige plaatsen waar de gemeenschapswachten repressieve acties gaan ondernemen. De ambtenaren-vaststellers zullen ook streng optreden tegen overlastgedrag in de buurt van scholen en markten. Die drie strategische plaatsen werden niet toevallig uitgekozen. Het zijn gevoelige plaatsen, waar veel mensen elkaar kruisen en waar het belangrijk is, met het oog op ieders veiligheid, om de regels te doen naleven.

> *Sancties om de levenskwaliteit te verbeteren*

Hier volgen enkele voorbeelden van gedrag rond markten en scholen waarvoor een administratieve boete kan worden uitgeschreven:
- stilstaan of parkeren voor de slagbomen die auto's de toegang tot de markt verbieden;
- stilstaan of parkeren op of dichtbij een zebrapad of op een fietspad;
- stilstaan of parkeren op de stoep en de vrije doorgang belemmeren voor voorbijgangers.

IJZEREN HAND IN EEN FLUWELEN HANDSCHOEN ...

De gemeenschapswachten staan niet alleen in hun strijd om de levenskwaliteit in de wijken te verbeteren. Ze worden zowel voor het preventieve als voor het repressieve aspect gesteund door veel andere gemeentelijke diensten. Zo zijn er de negen andere buurtdiensten van het Stedelijk Preventieprogramma van de gemeente, die ook helpen om overlast te verminderen, het sociaal weefsel te versterken en vragen van burgers te beantwoorden. Tot zover de fluwelen handschoen.
Voor de ijzeren hand zorgen de lokale politieagenten en het beëdigd gemeentepersoneel. Zij mogen immers ook vaststellingen doen die een sanctie tot gevolg hebben!

ALGEMEEN POLITIEREGLEMENT

Het algemeen politiereglement bestaat uit meer dan 120 artikelen. Het is de gemeenschappelijke basis waar iedereen zich moet naar gedragen om in harmonie samen te leven in onze gemeente. Het reglement is op verzoek verkrijgbaar op het gemeentebestuur. Het is ook te lezen op onze website.

In de Schaarbeekse groene ruimtes kunnen onder meer volgende feiten beboet worden:
- honden niet aan de lijn houden;
- uitwerpselen van honden niet oprapen;
- een dier toegang geven tot een speelterrein;
- dieren voederen;
- in de parken rijden met een motorvoertuig;
- fietsen in de parken (behalve voor kinderen jonger dan 11);
- de parken betreden buiten de openingsuren.

Meer informatie over het politiereglement en de gemeentelijke administratieve sancties:
Dienst Administratieve boetes - Colignonplein – Tel.: 02/244.73.24

Meer informatie over de dienst Gemeenschapswachten:
Dienst Gemeenschapswachten - Colignonplein
Tel.: 02/244.72.79



[ENVIRONNEMENT]

Camille et Gribouille au secours de l'environnement

Camille et Gribouille, nos deux ânes du parc Josaphat ne chôment pas. Si lors de leur arrivée à Schaerbeek, ils se chargeaient uniquement de vider les corbeilles du parc et promenaient de temps en temps quelques enfants ... tout cela bien changé. Au bénéfice du parc, de l'environnement et de nos promeneurs !



Même à la Fête de la Cerise, Camille travaille !

UN PARC « ZÉRO CARBONE »

La volonté communale est claire : plus de carbone, ni de bruits de moteur dans le parc ! A ce titre, les ânes tombent à pic. Désormais, équipés de charrettes, ils font la collecte des sacs poubelles, transportent fourrage et feuilles,.... Tout est bon pour éviter aux promeneurs le bruit des moteurs et la production de carbone. Ils se sont même essayés à la tonte en tractant une tondeuse.

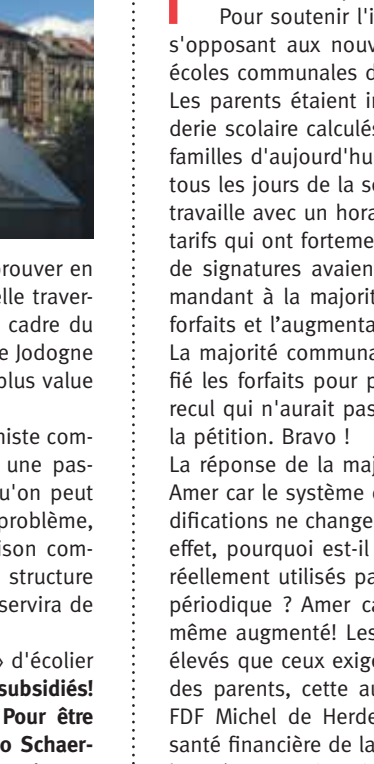
Philippe Piraprez, maître – ânier : « *Les ânes sont devenus les assistants des jardiniers du parc et de réels substituts à tous les moteurs qui étaient autrefois présents au sein du parc. Aujourd'hui, même les souffleuses de feuilles ont été éliminées !* »

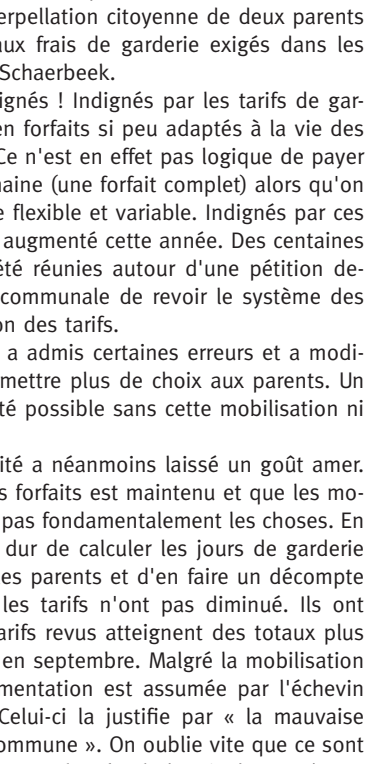
ET DANS LES RUES AUSSI...

Vous pouvez les croiser. Nos ânes viennent à la rescousse quand il s'agit d'évacuer les déchets du marché square Riga. Allégeant la charge de travail de nos chevaux et de l'hippomobile, ils sont aujourd'hui capables d'aider ponctuellement à vider les corbeilles situées dans nos rues. Rien d'étonnant quand on sait qu'ils ont une confiance totale dans leurs soigneurs et qu'ils sont capables d'emprunter des parcours très variés, tant dans les espaces verts que les rues.

DES PROMENEURS AUX ANGES

Commune des ânes, il était logique de les remettre à l'honneur. Au plus grand bonheur des promeneurs. En effet, les seniors retrouvent des images de leur enfance et les enfants s'éclatent lors des promenades en charrette. Une activité qui plaît aux ânes. Philippe Piraprez : « *Nos ânes n'ont pas eu l'habitude de rester au pré. Et Gribouille, par exemple, quand il ne sort pas, il vient vers nous et on voit qu'il attend et qu'il se demande 'mais pourquoi, on ne bouge pas !'* ».





Un besoin d'activité qui a bien été compris. Pour preuve, en plus leurs tâches quotidiennes, Camille et Gribouille font désormais le tour des écoles avec Saint Nicolas.

PROMENADES EN CHARRETTE

Les mercredi, samedi, dimanche et tous les jours des vacances scolaires. Rdv devant l'animalerie, de 12 à 14h

TRIBUNE DÉMOCRATIQUE

NON aux nouveaux règlements garderie !

Un seul et même échevin pour le budget et l'enseignement communal cela donne... des règlements qui se suivent et se ressemblent en matière de frais à l'école.

Les garderies en particulier ont vu leur prix augmenter de manière fulgurante. Pourquoi ? Le collège Clerfayt-Durant-Grimberghs a choisi de « forfaitariser » les frais. Et d'augmenter significativement la somme totale perçue par la commune. Passer au forfait implique de payer des services non perçus.

En soi cela pourrait ne pas poser de problème, si les forfaits étaient bas. Mais les forfaits sont très élevés ! Le premier règlement faisait porter sur certains parents 40%, voire 60% d'augmentation ! Le deuxième, adopté après la mobilisation des parents de septembre, est un peu plus souple, mais fait encore monter les prix pour les parents qui ont besoin de beaucoup de garderies ou qui ne savent pas à l'avance ce dont ils auront besoin.

Car c'est là le plus grand problème de la politique menée : si l'on est en recherche d'emploi, qu'on a des horaires variables, ou une garde alternée, les sommes dues sont démesurées au regard du service fourni.

Comme nous l'avions déjà fait en avril, en juin puis en septembre, le Groupe PS a interpellé le collège au conseil communal du 23 octobre. Nous exigeons le retrait du deuxième règlement !

PS

TRIBUNE DÉMOCRATIQUE

B. Clerfayt augmente les impôts des Schaerbeekois pour financer une passerelle totalement inutile à la cage aux ours!!!



En juin 2012, le collège précédent avait fait approuver en « stoemelincx », la construction d'une passerelle traversant la cage aux ours de part en part dans le cadre du contrat de quartier Navez-Portaels. Jamais, l'échevine Jodogne n'avait montré un plan quelconque ni démontré sa plus value esthétique ou fonctionnelle !

Aujourd'hui, la voilà placée et c'est un délire d'urbaniste complètement déjanté !! Pourquoi diable faut il créer une passerelle au beau milieu de la cage aux ours alors qu'on peut en faire le tour aussi rapidement sans le moindre problème, pourquoi diable casser la perspective entre la maison communale et la gare de Schaerbeek en installant une structure en acier qui plus est sera rapidement taguée voire servira de cache aux dealers en tous genres ?

Plus grave encore, ce projet du niveau d'un « lego » d'écolier coûtera **611.500 euros dont seuls 288.000 seront subsidiés! Soit 32.3000 euros à charge des contribuables ! Pour être encore plus clair, cela représente le prix que 11.500 Schaerbeekois devront payer pour obtenir une carte des stationnement!! Ou encore le prix de 800 garderies scolaires complètes qui pourraient être offertes aux familles les plus démunies!!! Décidemment, le « couple » Clerfayt-Jodogne, c'est la politique du « bling bling » financé par l'argent des schaerbeekois !!!**



Georges Verzin, *chef de groupe MR*
Yvan de Beauffor*t,* ***Angelina chan****,*
conseillers communaux

MR

TRIBUNE DÉMOCRATIQUE

Quand les parents schaerbeekois font entendre leur voix

Plus de 300 parents étaient présents au conseil communal de septembre. Pourquoi une telle mobilisation ? Pour soutenir l'interpellation citoyenne de deux parents s'opposant aux nouveaux frais de garderie exigés dans les écoles communales de Schaerbeek.

Les parents étaient indignés ! Indignés par les tarifs de garderie scolaire calculés en forfaits si peu adaptés à la vie des familles d'aujourd'hui. Ce n'est en effet pas logique de payer tous les jours de la semaine (une forfait complet) alors qu'on travaille avec un horaire flexible et variable. Indignés par ces tarifs qui ont fortement augmenté cette année. Des centaines de signatures avaient été réunies autour d'une pétition demandant à la majorité communale de revoir le système des forfaits et l'augmentation des tarifs.

La majorité communale a admis certaines erreurs et a modifié les forfaits pour permettre plus de choix aux parents. Un recul qui n'aurait pas été possible sans cette mobilisation ni la pétition. Bravo !

La réponse de la majorité a néanmoins laissé un goût amer. Amer car le système des forfaits est maintenu et que les modifications ne changent pas fondamentalement les choses. En effet, pourquoi est-il si dur de calculer les jours de garderie réellement utilisés par les parents et d'en faire un décompte périodique ? Amer car les tarifs n'ont pas diminué. Ils ont même augmenté! Les tarifs revus atteignent des totaux plus élevés que ceux exigés en septembre. Malgré la mobilisation des parents, cette augmentation est assumée par l'échevin FDF Michel de Herde. Celui-ci la justifie par « la mauvaise santé financière de la commune ». On oublie vite que ce sont les mêmes partis qui gèrent Schaerbeek depuis des années et que c'est également Michel de Herde qui, en 2009, poussait la commune à investir des millions dans l'aventure Dexia avec la fin qu'on connaît. On oublie vite et c'est tellement plus simple de faire payer la note à la population...

Deze tribune kan je raadplegen op onze website:
http://schaerbeek.ptb.be

ptb·pvda+

[VIE DE QUARTIER]

Le Quartier Terdelt devient un Eco-Quartier

Depuis quelques mois déjà la cité jardin Terdelt est en profonde mutation. Des chantiers multiples se succèdent et occasionnent une gêne réelle pour les habitants du quartier, mais peu à peu chacun commence à entrevoir ce que sera la zone résidentielle.



DE RETOUR VERS UNE VRAIE CITÉ JARDIN RÉSIDENTIELLE !

L'objectif de ces travaux est de revitaliser la cité jardin et de lui rendre ainsi son caractère résidentiel d'origine. Le réaménagement prévoit en effet qu'il n'y aura plus de séparation entre les chaussées et les trottoirs et que les piétons y seront prioritaires. La vitesse y sera limitée à 20 km/h, à l'exception de l'avenue Raymond Foucart qui sera à 30 km/h, et des aménagements sont prévus pour réduire la vitesse dès l'entrée dans la zone résidentielle. L'option retenue garantit aussi l'accessibilité des secours ce qui conduit à modifier les emplacements de parking tout en améliorant globalement l'offre de stationnement grâce à la création de nouvelles places dans la rue Guffens. Certains sens de circulation sont également modifiés afin de dissuader la circulation de transit et d'orienter les automobilistes hors du quartier.

QUAND LES CITOYENS ONT LA PAROLE

Pour l'Echevin des Travaux Publics, Vincent Vanhalewyn, « *ce réaménagement complet de l'espace public prend en compte un grand nombre de remarques du comité de quartier et des habitants soulignant l'état et les difficultés d'usage des voiries et trottoirs du Quartier Terdelt. De fait, en inscrivant ce projet d'Eco-Quartier dans son Plan Communal de Mobilité (PCM), la Commune a fait le pari qu'il était possible d'améliorer la qualité de vie des habitants en privilégiant la coexistence harmonieuse et la sécurité de tous les usagers, en particulier celle des enfants qui peuvent jouer partout dans la zone résidentielle* ».

LA QUALITÉ DE VIE, C'EST...

Un abri couvert pour vélos sera également installé au niveau de la berme centrale de l'avenue Foucart et des box fermés à vélos seront implantés afin d'encourager la mobilité douce. Par ailleurs, la convivialité des lieux sera favorisée par l'implantation de bancs et l'aménagement retenu veillera à ce que les bulles à verre soient enterrées. Des blocs de pierre et des plantations permettront aussi d'éviter le stationnement sauvage et le blocage de certains accès destinés aux véhicules de secours. « *Autant d'éléments qui contribueront à redonner pleinement au quartier son allure de cité jardin au bénéfice des habitants* » souligne l'Echevin Vincent Vanhalewyn.

> *« Un quartier sur le chemin de la convivialité »*

En ce qui concerne le chantier en cours, l'achèvement des travaux dans les rues Vanderstappen, Coopman, De Craene, Hoste et Roland est prévu pour la fin de l'année. Pour l'axe Désiré Desmet et les rues adjacentes, le chantier commencera à partir de janvier 2014 et devrait se terminer au début de l'été prochain (sous réserve des conditions météorologiques).

LE SAVIEZ-VOUS ?

On doit la création de la cité jardin à l'architecte Roulet, lauréat du concours organisé par la Commune en 1921. L'objectif était à l'époque de construire de petites villas urbaines édifiées dans un cadre de verdure et de les offrir en location, et plus tard à la vente, aux Schaerbeekois travaillant au centre-ville. A proximité se construisaient également de petits immeubles à logements multiples destinés à la location. L'inauguration de l'ensemble eut lieu en grande pompe en 1926.

TRIBUNE DÉMOCRATIQUE

Créer des espaces de rencontres et d'échanges, partager des moments de convivialité...

C'est une des grandes priorités qu'Ecolo Schaerbeek veut décliner tout au long de l'année pour tous les habitants de la commune.
En octobre dernier, Ecolo Schaerbeek invitait les Schaerbeekois à venir découvrir « Ne nous fâchons pas! »; un spectacle original déclinant quelques scènes de la vie quotidienne de notre commune avec humour et dérision (par exemple, les (més) aventures du tram 55 ou notre air perplexe en devant choisir la bonne couleur du sac poubelle à sortir le jeudi soir). Les éclats de rire spontanés et chaleureux des spectateurs sont venus confirmer que nous partageons tous ces petites scènes de la vie quotidienne schaerbeekoise, jouées sur scène par des comédiens amateurs qui se sont investis pleinement dans ce projet unique.
Si vous avez raté le spectacle théâtral et musical au Centre culturel de Schaerbeek, vous pouvez profiter d'une séance de rattrapage car les différents sketches sont visibles en «capsule vidéo» via la page **facebook ecolo1030.**
Nous vous donnons déjà rendez-vous le **1er décembre de 14h30 à 16h30 au Scarabeus** (rue Creuse 19-27) pour **fêter tous les enfants**, petits et grands! Rejoignez-nous pour un super goûter, des animations pour enfants et bien sûr la visite de Saint-Nicolas! Ce sera aussi l'occasion de partager de chouettes moments de convivialité pour parler de tout, de rien et aussi de Schaerbeek! Toutes les informations sont disponibles sur la **page facebook** ecolo1030! Si vous souhaitez assister à l'événement ou participer à l'organisation de cet après-midi, contactez-nous via facebook ou par mail (info@ecolo1030.be). A bientôt!

Ruimte creëren voor ontmoetingen en uitwisselingen

Het is een van de belangrijkste prioriteiten die we willen verwezenlijken voor de inwoners van Schaarbeek. We nodigen iedereen dan ook uit op het groot Kinderfeest op 1 december, van 14u30 tot 16u30, bij Scarabeus (Hollestraat 19-27). Meer info op www.facebook.com/ecolo1030.

ecolo Locale de Schaerbeek — GROEN SCHAARBEEK

TRIBUNE DÉMOCRATIQUE

Opération IDéesH !

L'Opération IDéesH est une grande campagne de récolte d'idées et de recommandations innovantes qui serviront à nourrir l'action politique du cdH.

Elle s'inscrit dans le prolongement de l'adoption par le cdH du manifeste sur le développement humain. Ces idées doivent faire progresser l'évolution de notre société vers un développement humain et contribuer à la croissance et la qualité de vie. Citoyens, société civile, académiques, professionnels, tout le monde est invité à soumettre des propositions nouvelles et concrètes. L'ensemble des propositions reçues seront analysées par le CEPESS, le centre d'études du cdH, avant d'être mises en discussions lors de débats et forums organisés à Bruxelles et en Wallonie.
La Section du cdH de Schaerbeek organisera une soirée IDéesH portant sur la mobilité en présence de Denis Grimberghs, Echevin de la Mobilité et d'autres spécialistes.
Ensemble, nous tenterons de répondre à la question : ***Comment désengorger Bruxelles ?*** Le **péage urbain** : bonne ou mauvaise idée ? Quelle alternative serait possible ? Les **voitures de société** ne pourraient-elles pas être remplacées par d'autres avantages comme une prime au logement proche ?
Venez confronter votre point de vue et échangez vos idées avec nous !
Vous souhaitez donner votre avis ou soumettre une proposition en vue de faire évoluer notre modèle de société ?
Rendez-vous sur le site www.ideesh.be !

Comment désengorger Bruxelles ?
Quand : le mardi 26 novembre à 20h
Où : Rue Royale-Sainte-Marie, 200 – 1030 Schaerbeek
Merci de prévenir de votre présence :
cedricmahieu@hotmail.com
Plus d'infos : www.cdh1030.be

cdh centre démocrate humaniste

TRIBUNE DÉMOCRATIQUE

Pas de paradis social sur un cimetière économique

A Schaerbeek, on ne ménage pas ses efforts en matière d'emploi local. C'est un travail porté par la liste du Bourgmestre et l'échevin Etienne Noël.

Une telle stratégie commence par le développement économique. Nos deux centres d'entreprises (M-Brussels Village et la Lustrerie) en témoignent, avec plus de 80 start-up hébergées. Nous soutenons aussi la vocation économique de la Zone du Canal et du Port de Bruxelles, et nous participons à la définition du pôle audiovisuel à Reyers etc.
En matière d'emploi, notre Maison de l'Emploi au 46 rue de Jerusalem ne cesse de grandir, rassemblant plusieurs services (ateliers de recherche active, suivi individuel, orientation, formation par le travail etc...). Actuellement, c'est plus de 5000 personnes qui y passent chaque mois ! En outre, nous mettons en place d'autres initiatives, telles que la Bourse Emploi et Formation qui s'est tenue avec succès le 24 octobre dernier.
Dans notre pays, les freins à l'emploi sont trop présents, et le travail reste trop taxé (1). Les Gouvernements Fédéraux qui se suivent n'agissent pas sur ce constat. Des « Plans » apparaissent (Plan + 1, + 2 etc...). mais ce ne sont que des gouttes d'eau face à un coût du travail trop élevé pour l'employeur, alors que le salaire net des jobs peu qualifiés n'est pas assez encourageant face aux allocations bien nécessaires assurées par nos mécanismes de solidarité. Les récents discours du premier ministre et du ministre président de la Région bruxelloise masquent mal le vide absolu des propositions des majorités en place.
Au nom de ses habitants, la liste du Bourgmestre a le devoir d'attirer l'attention des autres niveaux de pouvoir sur le fait qu' « on ne bâtit pas un paradis social sur un cimetière économique ».

(1) Une étude d'Ernst & Young nous place au rang de « champion de la fiscalisation » sur le travail au niveau européen, poste que nous occupons avec la France, suivie par l'Autriche. A titre d'exemple, le salaire complet donnant eu travailleur 100 € de pouvoir d'achat réel était en 2013 de 252 € (coût pour l'employeur)

Liste Bourgmestre

[CULTURE]

Deux nouveaux artistes schaerbeekois sur le mur des célébrités

Cette année, c'est l'écriture et le théâtre qui sont mis à l'honneur. Michèle Nguyen et Pietro Pizzuti ont en effet eu la joie de voir leur nom transformé en plaques de rue !



Depuis 2008, des artistes schaerbeekois vivants et de renommée internationale sont mis à l'honneur d'une manière originale à Schaerbeek, au sein de la Maison des Arts. Le service de la Culture réalise des plaques de rues pour ces artistes qui, depuis Schaerbeek, font rayonner la culture à travers les pays. Et l'ensemble de ces plaques font le « mur des célébrités ».
Sadik Koksal, Echevin de la Culture: « *La plupart des communes célèbrent les artistes. Mais rares sont celles qui, comme Schaerbeek, ont baptisé autant de plaques de rues avec des noms d'artistes. Sur les quelques trois cents rues qui constituent Schaerbeek, près du tiers porte le nom d'un peintre, d'un sculpteur, d'un poète ou d'un écrivain.* »

UNE LISTE IMPRESSIONNANTE !

La première plaque inaugurée à la Maison des Arts fut celle dédiée au jazzman Jean-Louis Rassinfosse, figure emblématique de la contrebasse et de l'enseignement du jazz.
Deux ans plus tard c'est au tour des artistes plasticiens Bob Verschuren et Marie-Jo Lafontaine à apparaitre sur le mur. Le premier, autodidacte, crée d'impressionnantes installations végétales ; la seconde, photographe et vidéaste, est exposée dans de nombreux musées de par le monde.
En 2011, Pascale Fonteneau, l'une des grandes figures féminines du polar français, donne son nom à un quai; le dramaturge, comédien et metteur en scène Eric De Staercke à un parc.
Ainsi de suite, le compositeur de musique de jazz, saxophoniste, clarinettiste et flûtiste Toine Thys à une rue et l'écrivain Frank Andriat à un square. En 2012, sont gravés les noms du guitariste et compositeur brésilien Odaïr Assad ; de l'illustrateur, musicien et graveur Jean-Claude Salemi et du fondateur et directeur actuel du théâtre 140, Jo Dekmine.

ET CETTE ANNÉE, THE WINNER IS...

Cette année les plaques dévoilent les noms de Michèle Nguyen, née en Algérie d'un père vietnamien et d'une mère belge. Elle se forme à l'école internationale de théâtre Lassaad (Bruxelles). C'est en 1996, lors d'un festival à Chiny, qu'elle découvre le monde des conteurs. A partir de ce moment, encouragée par le public et par différents prix, elle développe une écriture et un univers très personnels basés sur l'intime. « *Mes histoires parlent du monde dans lequel nous vivons, de la magie du quotidien, de l'infime* ».



© GetHiLighted.com

Romain d'origine et Schaerbeekois d'adoption, Pietro Pizzuti est apprécié comme comédien, metteur en scène et auteur tant en Belgique qu'à l'étranger. De nombreux prix en attestent. Il a reçu l'Eve du Théâtre en 1989, le prix Tenue de Ville en 1997 et le prix du Théâtre en 2001, en 2004 et en 2006 couronna le meilleur auteur. A qui le tour ?

> *« Rares sont les communes qui, comme Schaerbeek, ont baptisé autant de plaques de rues avec des noms d'artistes »*





[CULTURE]

La musique pour tous... c'est MusicArt

Née d'une passion commune pour la Musique et l'Art en général, l'asbl MusicArt a vu le jour au mois de mai 2013. Quatre amis musiciens décident de créer une structure leur permettant de partager et diffuser leur art.

C'est grâce au soutien de l'échevin de la culture française, Sadik Köksal, que l'association réalise ses premiers pas. « *Je suis heureux que nous puissions soutenir de jeunes artistes* » déclare-t-il, lorsque les divers projets de l'asbl lui sont soumis.
MusicArt propose des cours individuels de musique instrumentale donnés par des professeurs dont la formation et l'état d'esprit correspondent aux valeurs que l'association veut transmettre : qualité et engagement. Depuis le mois de septembre, des cours de piano, violon, alto, violoncelle, guitare, flûte traversière, flûte à bec et clarinette sont donnés à domicile. D'autre part, des stages animés par des musiciens professionnels sont organisés durant les congés scolaires pour les enfants de 3 à 7 ans. Ils y découvrent instruments de musique, compositeurs, chansons et contes musicaux ainsi qu'une initiation au rythme à travers des mouvements de danse et des jeux de percussions. Un échantillon de ces activités est partagé avec les parents au cours d'un petit spectacle marquant la fin du stage.
L'asbl MusicArt a activement cherché des locaux lui permettant de dispenser ses cours de manière plus productive et d'ajouter à la palette des activités proposées, l'éveil musical, le solfège, la musique de chambre et des ateliers divers. C'est désormais chose faite, MusicArt collabore depuis peu avec l'Association Roger Langbehn pour l'éducation par les arts et le respect de la nature. Un bon nombre d'activités jusqu'ici réalisées à domicile vont pouvoir être offertes prochainement dans les locaux de la Maison Langbehn.

Pour plus d'informations :
MusicArt Asbl : *www.musicartasbl.be*
e-mail: informationmusicart@gmail.com – Tél: 0485/67.22.47
Association Roger Langbehn pour l'éducation par les arts et le respect de la nature Asbl: *Rue Renkin 90 à Schaerbeek*
www.maisonlangbehn.be – e-mail: info@maisonlangbehn.be

SCHAARBEEK agenda

CONSEIL COMMUNAL GEMEENTERAAD

20/11 – 28/12

Du 4 novembre au 6 décembre

EXPOSITION BD

INDIA DREAMS

de Jean-François et Maryse Charles (Europalia Inde)

Vernissage le 4/11/2013 à 18h.
Entrée libre.
L'exposition sera accessible du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

Où ? Centre Culturel de Schaerbeek, rue de Locht 91, 1030 Schaerbeek
Tél. : 02/245.27.25,
asbl@culture1030.be
www.culture1030.be
www.1030culture.be

Du vendredi 8 au lundi 11 novembre à 19H30

CUISINE LIBERTINE

OPERA BUFFA



La **Cie Laïka** – souvenez-vous de Cucinéma ! – revient aux Halles pour présenter son Don Giovanni, un plaisir aussi bien pour les yeux et les oreilles que pour les papilles.
Le résultat ? Une soirée jubilatoire, avec tous les grands airs, sans fausses notes et beaucoup de rires.

Où ? Halles de Schaerbeek a.s.b.l.
20 rue de la Constitution
1030 Bruxelles
02/226.40.07 – halles.be

Du 9 au 30 novembre

VAGUES ET RAFALES de Fiona Murray



Vernissage le vendredi 8 novembre de 18h30 à 20h30.

Où ? Musée d'Art Spontané
27 rue de la Constitution
à 1030 Schaerbeek

Donderdag 14.11 – 20u en zaterdag 16.11 – 20u

WONDERS

Door Side-Show Cie

Première van een nieuw Schaarbeeks gezelschap over de dwaaltocht van een podiumartieste die moet kiezen. Een voorstelling die inspeelt op onze nieuwsgierigheid en niemands verbeelding onberoerd laat.



Waar? In De Kriekelaar
Info en tickets: 02 245 75 22
dekriekelaar@vgc.be
dekriekelaar.vgc.be

Lundi 18 novembre à 14h

CONFÉRENCE

LES PASSIONS DE COLETTE

Oratrice : Martine Cadière.

Où ? Au Centre « Pater Baudry 1 » Square Prévost Delaunay, 107 1030 Bruxelles

Renseignements et inscriptions : 02/240.33.64 et mpolec@schaerbeek.irisnet.be

Vendredi 22 novembre à 20h

CINÉ SOUPE

PROJECTIONS DE 12 COURTS MÉTRAGES

Entrée: 3€
La projection sera suivie de la dégustation d'une bonne soupe de saison.

Où ? Centre Culturel de Schaerbeek, rue de Locht 91, 1030 Schaerbeek
Tél. : 02/245.27.25
asbl@culture1030.be,
www.culture1030.be
www.1030culture.be

Zaterdag 23 november

11.11.11. ONTBIJT DE KRIEKELAAR



Iedereen van 9u tot 14u welkom in De Kriekelaar voor een heerlijk ontbijt ten voordele van 11.11.11 ism Dienst Nederlandse Cultuur.
De Schakel. € 5 kind / € 7 volw
Van 10u-16u: spelnamiddag!

Graag reserveren via dekriekelaar@vgc.be of 02 245 75 22

Lundi 25 novembre 2013 à 19h

SERIC À SCHAERBEEK… UN CONCERT MULTICULTUEL À NE PAS MANQUER !

« Comme chaque année, Schaerbeek participe activement à la SERIC (Semaine de Rencontre Islamo-Chrétienne). Le mercredi 20/11/2013, pour les élèves de 4°primaire, une matinée de sensibilisation à l'éducation à l'Interculturalité par le groupe « Les Voisins » est prévue à l'école de l'Annonciation. Et le concert multicutuel pour cette année promet d'être un event, puisqu'il rassemble, aux côtés du Groupe GPS et du Groupe Krupnik, Musta Largo en trio ! Venez-y nombreux… » nous confie Etienne Noël, l'Echevin des Cultes en charge du Dialogue Interconvictionnel.

Entrée gratuite,
Ecole de l'Annonciation,
rue Josse Impens 105,
1030 Schaerbeek

Mercredi 27 novembre de 18h30 à 20h30

CONFÉRENCE

L'OMBUDSMAN COMMUNAL : FORCES ET FAIBLESSES

Programme :
18h30 : **Le point de vue citoyen**
Malte Woydt, *membre de Démocratie Schaerbeekoise*
18h45 : **Introduction juridique**
Maître Jean Bourtembourg, *Avocat au barreau de Bruxelles, spécialiste en droit public et administratif, Maître de conférences à l'UCL Mons, administrateur de l'AFSA*
19h00 : Conférence-débat
– Bernard Hubeau, *Professeur de Droit à l'Université d'Anvers, ancien médiateur de la Ville d'Anvers et premier médiateur de la Région flamande*
– Frédéric Bovesse, *Ancien médiateur de la Région wallonne*
– Jean-Luc Labbé, *Médiateur de la Ville de Charleroi*
– Jean-Marie Liénard, *Premier conseiller du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

Où ? Dans la salle des mariages de l'Hôtel communal

Woensdag 27 november van 18.30 u tot 20.30 u

CONFERENTIE

DE GEMEENTELIJKE OMBUDSMAN: STERKE EN ZWAKKE PUNTEN

Programma
18.30 u: **Het standpunt van de burger**
Malte Woydt, *lid van Démocratie Schaerbeekoise*
18.45 u: **Juridische inleiding**
Meester Jean Bourtembourg, *advocaat bij de balie van Brussel, gespecialiseerd in publiek en administratief recht, lector aan de UCL Mons, lid van de AFSA*
19.00 u: **Debatconferentie**
– Bernard Hubeau, *hoogleraar aan de faculteit Rechten van de Universiteit Antwerpen, voormalig ombudsman van de stad Antwerpen en eerste ombudsman van het Vlaams Gewest.*
– Frédéric Bovesse; *voormalig ombudsman van het Waals Gewest*
– Jean-Luc Labbé, *ombudsman van de stad Charleroi.*
– Jean-Marie Liénard, *adviseur van de ombudsman van Wallonië en van de Federatie Wallonië-Brussel.*

Waar? In de Trouwzaal van het gemeentehuis

Les lundis et mercredis à 14h

ATELIER

INVITATION

Vous avez des talents d'artiste et vous avez envie de les partager ?
Vous avez envie de vous découvrir de nouveaux talents ?
Venez participer à nos « Ateliers découvertes – décorations » (scrapbooking, création de bijoux de fantaisie, …)

Quand et où?
Les lundis à 14h, au centre Pater Baudry 2 – Rue Charles Meert 33
Les mercredis à 14h, au centre Pater Baudry 1 – Square Prévost Delaunay 107

Renseignements et inscriptions : Service Seniors – Mme Daems 2, Rue Vifquin – 02/240.33.63.

23 octobre, 6, 13, 20, 27 novembre, 4, 11 décembre

ATELIER

ATELIER DE RELIURE FRANCESCA SCARITO

Les mercredis matin de 10h à 12h30
A partir de 14 ans – Reliure : apprentissage de différentes techniques de base

Bibliothèque Sésame (Espace éducatif)

9, 16, 23 novembre 7, 14, 21 décembre

ATELIER

ATELIER DE CALLIGRAPHIE JAPONAISE – SATORU TOMA

Les samedis matin de 10h à 11h30

Bibliothèque Sésame
Infos et inscriptions : Satoru TOMA
satorutoma@gmail.com
0486/905.137



PERMANENCES DU CABINET DU BOURGMESTRE, BERNARD CLERFAYT

- **Dossiers généraux (à l'exception des demandes de logement : voir Guichet Unique, tél: 02/244.73.08):** Le Bourgmestre et ses collaborateurs organisent une permanence tous les mercredis matins de 10h à 12h. Uniquement sur rendez-vous. Inscriptions obligatoires au secrétariat du Bourgmestre : 02/244.71.55. Attention ! Nombre limité de visites.
- **Conseils juridiques :** Le Bourgmestre, en collaboration avec Frédéric Nimal, conseiller communal, organise une permanence juridique tous les jeudis de 17 à 19h. Uniquement sur rendez-vous. Inscriptions au secrétariat du Bourgmestre : 02/244.71.55. Des juristes répondront gratuitement à vos questions.

Où ? Hôtel communal.
Bureau du Bourgmestre,
1er étage, Place Colignon,
1030 Schaerbeek.

ZITDAGEN IN HET KABINET VAN DE BURGEMEESTER, BERNARD CLERFAYT

- **Algemene dossiers (met uitzondering van alle aanvragen voor een woning van de Schaarbeekse haard, de gemeente of Asis: zie Enig Loket Huisvesting, tel: 02/244.73.08):** De Burgemeester en zijn medewerkers organiseren elke woensdag van 10u tot 12u een zitdag. Alleen op afspraak. Verplichte inschrijvingen op het secretariaat van de Burgemeester: 02/244.71.55. Opgelet het aantal inschrijvingen is beperkt.
- **Juridische raad:** De Burgemeester organiseert in samenwerking met Frédéric Nimal, gemeenteraadslid, een juridische zitdag elke donderdag van 17 tot 19u. Alleen op afspraak. Inschrijvingen op het secretariaat van de Burgemeester: 02 244 71 55. Juristen zullen kostenloos al uw vragen beantwoorden.

Waar ? Gemeentehuis,
Kabinet van de Burgemeester,
1ste verdieping, Colignonplein,
1030 Schaarbeek.



[MOBILITÉ / MOBILITEIT]

A vélo en hiver, *rendez-vous visible !*

En hiver, une bonne partie des déplacements à vélo effectués en journée se font dans l'obscurité. Un éclairage de qualité est donc indispensable !
Or, il apparaît que trop de cyclistes ne respectent toujours pas la législation, et se mettent ainsi en danger.

QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE ?
Votre vélo doit être équipé de phares (blanc ou jaune à l'avant, rouge à l'arrière) visibles jusqu'à une distance d'au moins 100 mètres.
Ces phares peuvent être clignotants et être placés à d'autres endroits : sur votre sac à dos, sur votre front...
Votre vélo doit être également équipé de catadioptres (blanc à l'avant, rouge à l'arrière, jaunes ou blancs sur les pédales) et d'une bande réfléchissante sur les pneus ou de réflecteurs fixés aux rayons (de couleur jaune ou orange).
Si vous n'êtes pas en règle, les amendes peuvent aller de € 55 à € 1375 ! Il est donc important d'investir dans du matériel de qualité. Votre vélociste pourra vous conseiller.

QUE PEUT-ON FAIRE D'AUTRE ?
Porter des vêtements de couleurs claires.
Tout dispositif réfléchissant est le bienvenu : bandes réfléchissantes aux chevilles ou aux poignets, chasubles, ceintures...
Partez toujours du principe que vous n'êtes pas vu et faites particulièrement attention lorsque vous circulez à la nuit tombante. C'est à ce moment-là que la plupart des accidents se produisent.

Fietsen in de winter, *zorg dat u gezien wordt!*

Wie in de winter de fiets neemt om zich overdag te verplaatsen, doet dat meestal in het donker. Een degelijke verlichting is dus absoluut noodzakelijk!
Toch blijkt dat er nog altijd te veel fietsers zijn die de wet niet naleven en zichzelf in gevaar brengen.

WAT ZEGT HET VERKEERSREGLEMENT?
Uw fiets moet uitgerust zijn met lichten (wit of geel vooraan, rood achteraan) die zichtbaar zijn op een afstand van minstens 100 meter. Die lichten mogen ook knipperlichten zijn en op andere plaatsen aangebracht worden: op uw rugzak of voorhoofd bijvoorbeeld.
Uw fiets moet ook voorzien zijn van reflectoren (wit vooraan, rood achteraan, geel of wit op de pedalen) en een reflecterende strook op de banden of reflectoren die op de spaken bevestigd zijn (geel of oranje).
Als uw fiets niet in orde is, riskeert u een boete van 55 tot 1.375 euro! Het is dus belangrijk om degelijk materiaal aan te schaffen. Vraag advies in de fietsenzaak.

WAT KUNT U NOG MEER DOEN?
Lichtgekleurde kleding dragen.
Alles wat reflecteert is welkom: reflecterende pols- of enkelbanden, hesjes, riemen ...
Ga er altijd van uit dat u niet gezien wordt en let speciaal op bij valavond. Dan gebeuren namelijk de meeste ongevallen.



Chantiers Werken

La durée mentionnée des travaux est théorique, hors congés officiels et intempéries. Des déviations sont prévues.

De vermelde duur van de werken is theoretisch, uitgezonderd officieel verlof en weerverlet. Omleidingen zijn voorzien.

- **Chaussée de Helmetsesteenweg**
  Rénovation des égouts (chantier essentiellement souterrain – en cours). Pose câbles en trottoirs (début : mi octobre 2013.) .
  Vernieuwing van de riolering (hoofdzakelijk ondergrondse werf – bezig). Aanleg van kabels in voetpaden (begin: half oktober 2013).

- **Rue de l'Agriculture/Landbouwstraat**
  Rénovation des égouts. Fin des travaux : novembre 2013.
  Vernieuwing van de riolering. Einde werken : november 2013.

- **Rue Vanderlindenstraat**
  Rénovation des égouts. Fin des travaux : novembre 2013.
  Vernieuwing van de riolering. Einde der werken: november 2013.

- **Avenue Louis Bertrandlaan (entre/tussen Lambermont et/en Voltaire)**
  Rénovation des égouts. Début des travaux : octobre 2013.
  Vernieuwing van de riolering. Begin van de werken oktober 2013.

- **Grande rue au Bois / Grote Bosstraat**
  Rénovation des égouts. Fin des travaux : janvier 2014.
  Vernieuwing van de riolering. Einde van de werken: januari 2014.

- **Avenue Chazal entre Grande rue aux Bois et Place Dailly / Chazallaan tussen Grote Bosstraat en Daillyplein**
  Réaménagement complet de la place Jansen – Début des travaux ; novembre 2013.
  Volledige heraanleg van het Jansenplein – Begin van de werken: november 2013.

- **Rue Quinauxstraat - des Ailes / Vleugelstraat**
  Rénovation des égouts. Travaux en cours.
  Vernieuwing van de riolering. Werken bezig.

- **Rue Alexandre De Craenestraat / Rue Julius Hostestraat / Rue Arthur Rolandstraat**
  Réaménagement complet. Chantier en cours.
  Volledige heraanleg. Werken bezig.

Pour toute information
Service Travaux-Voiries, tél. 02/244.75.21.
Service des Classes Moyennes, tél. 02/240.30.66.

Voor alle informatie
Dienst wegen van de gemeente Schaarbeek, tel 02 244 75 21.
Dienst Middenstand, tel. 02 240 30 66.

SCHAARBEEKinfo

- **Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever:**
  Jean-Pierre Vantighem
  Maison Communale - Gemeentehuis
  Place Colignonplein, Schaerbeek 1030 Schaarbeek
  www.schaerbeek.irisnet.be
- **Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat:**
  Nathalie Toillon (02/244.72.38)
  Email : ntoillon@schaerbeek.irisnet.be
- **Rédacteur en chef - Hoofdredacteur:**
  Marc Weber